



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – trois, le 30 janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 23 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emile BUCH, Maire.

Présents : Emile BUCH, Valérie CHALLON, Michel JEANNIN, Michel MARTOIA, Patrick GUIGNIER, Valérie ESCOFFIER, Michel PLEUCHOT, Lucie BALMET, Marijane GEISSLER, Sandrine BOSCARO, Frédéric MAUGIRON, Philippe LUYAT

Excusés : Nathalie COLONEL, pouvoir donné à Michel MARTOIA – Elodie JODAR, pouvoir donné à Valérie CHALLON – Dominique PICAVEZ, pouvoir donné à Michel JEANNIN

Nombre de suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° D_10_30012023

Objet : Election de nouveaux représentants de la commune auprès du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Jonche (SIAJ)

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° D_09_040620 portant le même objet. Il explique que suite au décès de Monsieur André VIALLET, conseiller municipal et représentant de la commune au SIAJ, il est nécessaire de procéder à une nouvelle désignation.

Le Maire propose d'élire Monsieur MARTOIA Michel, actuel suppléant, au poste de délégué titulaire et d'élire Madame Valérie CHALLON, au poste de suppléant.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal,

A élu Michel MARTOIA au poste de titulaire et Valérie CHALLON, au poste de suppléant ;

Dit que les représentants de la commune au SIAJ sont :

Titulaires : Emile BUCH, Michel JEANNIN, Michel MARTOIA

Suppléants : Patrick GUIGNIER, Michel PLEUCHOT, Valérie CHALLON

Le Maire,
Emile BUCH.

*Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication sur le site internet
de la commune www.susville.fr
le 08 février 2023.*

Le Maire, Emile BUCH.

